CAPD du 16 mai 2017
Déclaration préalable du SNUipp-FSU 58

Nous intervenons dans cette instance uniquement pour évoquer ce que nous défendons localement et ce sur quoi nous pouvons, vous pouvez agir dans l'intérêt des personnels. Nous ne ferons donc pas de commentaires sur l'élection du nouveau Président de la République ni sur la nomination du premier ministre dont nous espérons juste qu'il saura choisir un ministre de l'Education Nationale capable d'écouter la profession avant d'enclencher de nouvelles réformes.

Nous souhaitons qu'il prenne à bras le corps la question des mutations, qu'elles soient inter départementales ou intra départementales.
Trop de collègues, en situation de rapprochement de conjoint ou non, attendent leur changement de département depuis des années. Seulement 17 collègues nivernais sur 70 ont obtenu une permutation en 2017 ! Des chiffres ridiculement bas qui illustrent à nouveau la nécessité d'un travail approfondi sur cette question de la mobilité des enseignants des écoles.

Concernant le mouvement intra départemental, nous souhaitons en premier lieu la suppression des vœux géographiques qui pénalisent des collègues qui se retrouvent parcourant des distances importantes, et qui n'apportent rien, ni aux enseignants, ni au service rendu aux élèves.
Nous déplorons également que les postes de TRS soient supprimés dès lors qu'un collègue TRS obtient un autre poste car la stabilité que représentaient ces postes dans le cadre de la continuité pédagogique était un gage d'intégration dans une équipe.
En outre, nous constatons dans le département que trop d'enseignants se retrouvent encore, sans le vouloir, sur des postes partagés ou des remplacements malgré leur ancienneté.
Enfin, La CAPD de ce jour va être informée de la liste des personnels retenus sur les postes à profil. Nous réitérons notre opposition aux postes à profil, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, nous sommes opposés au recrutement sur profil qui permet à l'administration de choisir les personnels, hors barème et sans transparence.

Enfin, le SNUipp-FSU, qui a porté ce type de postes dans les instances nationales et départementales depuis des années, sera très vigilant quant à l'éventuel redéploiement des postes « Plus de Maîtres Que de Classes » qui ne sauraient évoluer en postes destinés à dédoubler les CP en REP. Supprimer un dispositif prometteur qui d'après la recherche commence à faire ses preuves au service des élèves serait une grave erreur. Cette manière de réformer, en supprimant d'emblée un dispositif plébiscité par les enseignants et sans évaluation sérieuse, n'est plus possible et serait un très mauvais signal envoyé à la profession.